

INVESTISSEMENT CANADA  
STRATÉGIE DE L'ORGANISME

1990-1991



INVESTMENT  
CANADA

INVESTISSEMENT  
CANADA

INVESTISSEMENT CANADA  
STRATÉGIE DE L'ORGANISME

1990-1991

Juillet 1990

## Préface

Investissement Canada doit relever de nouveaux défis dans la réalisation de son mandat. En effet, la concurrence internationale s'est grandement intensifiée au cours de la dernière décennie, entraînant la création de sociétés d'envergure mondiale. Or, à mesure que les multinationales deviennent de grandes structures mondiales, la formation de coentreprises, les fusions et les acquisitions estompent la distinction traditionnelle que l'on fait entre les entreprises nationales et étrangères. Cette situation se produit dans la plupart des pays industrialisés. Ainsi, les capitaux étrangers deviennent rapidement l'instrument stratégique par le biais duquel les entreprises --- qu'elles soient étrangères ou canadiennes --- peuvent se développer à l'échelle internationale. L'investissement direct étranger leur permet d'accéder aux marchés régionaux, à des réseaux propices à la mise au point et à l'utilisation des meilleures technologies (dans la mesure nécessaire pour rationaliser leurs activités commerciales dans un marché mondial), ainsi qu'à une compétence internationale en matière de gestion.

La présente stratégie énonce l'approche que nous avons choisie pour réaliser notre mandat, approche adoptée en tenant compte de ce contexte en constante évolution. Dans les premières pages se trouvent un organigramme et une description des comités directeurs de l'organisme. Par la suite, on y présente un résumé des priorités d'Investissement Canada ainsi que les résultats que l'on prévoit obtenir. Vient ensuite un synopsis des stratégies élaborées par chacun des groupes constituant Investissement Canada, permettant ainsi de situer leurs priorités et leurs objectifs respectifs par rapport aux préoccupations générales de l'organisme. On peut obtenir de plus amples renseignements en consultant les stratégies de chaque groupe, ainsi que la partie III du récent Budget principal des dépenses.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à accomplir la stratégie de l'Organisme: mettre en oeuvre la présente stratégie de façon efficace et d'une manière qui tienne entièrement compte des objectifs collectifs qu'elle a clairement exprimés.

Le président,

Paul Labbé

# LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT CANADA

## Table des Matières

Organigramme .....	1
Comités directeurs .....	2
<b>1. Priorités de l'organisme et résultats escomptés</b>	
1.1 Contexte stratégique .....	3
1.2 Mandat .....	4
1.3 Objectifs de l'organisme fixés à Montebello .....	5
1.4 Priorités de l'organisme .....	5
1.5 Résultats escomptés .....	7
<b>2. Priorités et objectifs des groupes</b>	
2.1 Promotion de l'investissement .....	9
2.2 Prospection de l'investissement .....	9
2.3 Services aux investisseurs .....	10
2.4 Politiques sur l'investissement .....	10
2.5 Recherche sur l'investissement .....	10
2.6 Examen des investissements .....	11
<b>3. Priorités et objectifs en matière d'administration et de gestion</b>	
3.1 Services généraux .....	12
3.2 Communications .....	12
3.3 Centre d'information .....	13
3.4 Secrétaire générale.....	13

Organigramme

INVESTISSEMENT CANADA

PRÉSIDENT  
PAUL LABBÉ

Vice-président exécutif  
Alan Nymark

Conseiller principal en  
matière de politiques  
David Husband

Vice-président  
Examen des investissements  
Gordon Dewhirst

Secrétaire général  
Pierre Legault

Directeur  
Services généraux  
Ted Hitsman

Vice-président  
Développement de  
l'investissement  
Jon Church

Directeur intérimaire  
Politiques sur  
l'investissement  
Emmy Verdun

Directeur  
Ind. manif. et  
exploitation des  
richesses naturelles  
Charles Byron

Directeur  
Promotion de  
l'investissement  
Micheal Kelly

Directeur  
Recherche sur  
l'investissement  
John Knubley

Directeur  
Ind. des services,  
de la constr. et des  
activités cult.  
Peter Caskey

Directeur  
Services aux  
investisseurs  
Raymond Doucet

Directeur  
Communications  
Carol Racine

Directeur  
Prospection de  
l'investissement  
Chummer Farina

## Comités directeurs

Les comités directeurs suivants sont destinés à assurer la gestion efficace d'Investissement Canada et visent à favoriser la coordination et la coopération au sein de toutes les sections.

### Comité exécutif

Dirigé par Paul Labbé, président, ce comité est composé des cadres supérieurs de haut niveau. Les membres du comité se penchent sur les questions qui touchent l'ensemble de l'organisme et qui sont liées au mandat et aux groupes clients d'Investissement Canada. Ils s'assurent également que les initiatives de l'organisme concordent avec les priorités du gouvernement. En outre, ils examinent à chaque trimestre l'évolution de la mise en œuvre des stratégies relatives à la gestion des opérations et des ressources.

### Comité des opérations

Présidé par Alan Nymark, vice-président exécutif et chef des opérations, le comité est constitué du cadre supérieur responsable de chacune des divisions de l'organisme. Les cadres intermédiaires assistent aux réunions sur invitation, suivant les points à l'ordre du jour. Ce comité fournit aux divisions l'occasion de discuter entre elles des questions d'ordre opérationnel et politique auxquelles fait face l'organisme.

### Comité de gestion

Sous la direction de Paul Labbé, président, ce comité est composé des cadres supérieurs et intermédiaires. Il examine mensuellement les stratégies d'ensemble de l'organisme, en mettant l'accent sur la gestion des opérations de première importance, ainsi que sur les questions générales liées à la gestion et à l'administration.

### Comité de vérification

Dirigé par Paul Labbé, président, ce comité est constitué des cadres supérieurs de haut niveau. Son mandat consiste à examiner l'application du programme de vérification de l'organisme. Cela comprend l'approbation des plans annuels en matière de vérification, la réception des rapports et le suivi d'opérations de vérification antérieures. Au besoin, il est appelé à réaliser des vérifications spéciales.

## 1. Priorités de l'organisme et résultats escomptés

### 1.1 Contexte stratégique

Il est difficile de prédire exactement l'évolution future de la mondialisation. Par exemple, une montée du protectionnisme pourrait limiter fortement le développement des marchés mondiaux, tandis que l'évolution technologique pourrait provoquer dans le monde des affaires des modifications actuellement inimaginables. En outre, il existera toujours une opposition entre mondialisme et nationalisme, au Canada comme à l'étranger. Néanmoins, le phénomène de la mondialisation s'est étendu graduellement au cours des dernières décennies, et ses principales caractéristiques se sont révélées durables, par exemple : la croissance rapide du commerce et des investissements à l'échelle internationale, la naissance de sociétés mondiales ainsi que la standardisation des marchés, sans oublier la création d'une économie mondiale à « pôles » multiples (c.-à-d. une économie soustraite à la domination des États-Unis) et la formation de blocs de commerce régionaux.

Ces forces mondiales entraînent des modifications d'envergure au sein du monde des affaires, et la compétitivité y est devenue encore plus impérieuse. La vague de fusions et d'acquisitions qui a déferlé à la fin des années 80, non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger, ainsi que la croissance rapide des alliances stratégiques entre sociétés témoignent d'ailleurs de ces changements.

D'autre part, les multinationales et les PME (petites et moyennes entreprises) ont choisi d'adopter des structures organisationnelles qui leur permettent de mettre en œuvre des stratégies et des modes de production intégrés à l'échelle internationale. En effet, une vocation purement nationale ne constitue plus une stratégie commerciale viable dans bon nombre d'industries. Le concept de l'avantage comparatif devient ainsi de plus en plus difficile à appliquer, le port d'attache d'une société étant plus libre de tout lien. La mobilité et les compétences des ressources humaines sont devenues des éléments essentiels de la compétitivité. Par surcroît, l'importance accrue et la hausse des coûts de la recherche et du développement (R-D) poussent des sociétés jadis concurrentes à combiner leurs efforts à ce chapitre. En outre, jusqu'à un certain point, la dichotomie que l'on fait entre la haute technologie et la technologie plus faible s'estompe. L'application efficace de la technologie de pointe se révèle souvent l'étape cruciale de la mise au point de nouveaux produits et de l'élaboration de méthodes de production moins coûteuses dans les industries traditionnelles. L'accent est donc mis sur la restructuration afin d'accroître la qualité des produits et de développer des créneaux sur les marchés mondiaux.

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ) propose à tous les Canadiens des possibilités et des défis exceptionnels. En effet, les entreprises canadiennes ont entrepris une restructuration qui leur permettra de servir le marché nord-américain. Cette nouvelle organisation constituera donc une assise plus solide au moment où elles s'attaqueront aux marchés mondiaux. De plus, les investisseurs peuvent maintenant avoir accès à l'ensemble du marché canadien et américain, voire à des marchés d'outre-mer, et ce, à partir du Canada.

Les investissements étrangers ont toujours joué un rôle de premier plan dans l'expansion économique du Canada. Or, cette importance continuera vraisemblablement de s'accroître au rythme de la mondialisation, hausse qui sera accompagnée d'une intensification de la concurrence internationale pour attirer les capitaux étrangers. En outre, les Canadiens et leurs entreprises participent de plus en plus étroitement aux échanges internationaux. En effet, le rythme de croissance des investissements canadiens à l'étranger au cours des 10 dernières années représente le double de celui des investissements étrangers faits au Canada. Il s'agit là d'une des conséquences de la mondialisation.

Bon nombre de Canadiens continuent à exprimer des inquiétudes face à une économie plus ouverte, mais les moyens pour nous isoler et pour isoler le Canada de ces réalités sont relativement limités et assez coûteux. Pour faire face avec succès aux défis que présente la mondialisation, les Canadiens doivent s'orienter avec assurance vers l'extérieur afin de devenir des concurrents de classe mondiale. C'est de cette façon que le pays pourra réaliser tout son potentiel économique dans les années 90, assurant ainsi aux Canadiens un rôle de chef de file mondial à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

## 1.2 Mandat

Dans ce contexte, Investissement Canada s'est doté d'un mandat à trois volets :

- \* encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens;
- \* faire de la recherche et fournir des avis sur des questions liées à l'investissement; et
- \* examiner les investissements étrangers importants afin de s'assurer qu'ils seront vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

### 1.3 Objectifs de l'organisme fixés à Montebello

Le principal objectif d'Investissement Canada est d'être reconnu comme un centre d'excellence au Canada ainsi que le point, au sein du gouvernement canadien, vers où convergent les questions relatives au domaine de l'investissement. Dans ce contexte, un certain nombre d'objectifs sont mis en lumière par l'énoncé de notre mandat et le mouvement vers la mondialisation :

- \* faire en sorte qu'il y ait une meilleure reconnaissance du fait que les investissements sont essentiels au bien-être économique futur du Canada et qu'ils revêtent de l'importance sur des questions connexes dans la prospective nationale de la nouvelle décennie;
- \* contribuer, d'une manière mesurable, aux investissements étrangers et intérieurs qui améliorent le bien-être des Canadiens et qui assurent un environnement économique fort au Canada;
- \* amener les Canadiens à mieux apprécier l'utilité et l'efficacité du processus d'examen des investissements étrangers;
- \* accroître notre réseau de relations avec les organismes des secteurs privé et public qui sont vitaux pour le secteur de l'investissement; et
- \* faire en sorte qu'Investissement Canada attire sans cesse des personnes qui font preuve d'un haut niveau de professionnalisme et d'enthousiasme, et qu'il y ait toujours un esprit de corps parmi les employés, qui font tous montre d'une même volonté de partager les objectifs de l'organisme.

### 1.4 Priorités de l'organisme

Voici les questions qui constituent les priorités de la direction et de chaque division :

#### Gestion

- \* Étendre le rôle d'Investissement Canada en tant que centre d'excellence en favorisant des consultations efficaces auprès du monde des affaires, des milieux universitaires et d'autres ministères et/ou gouvernements, tout en faisant connaître la très haute expertise de l'organisme;
- \* mieux gérer et coordonner les activités internes d'Investissement Canada, améliorant par le fait même ses résultats d'ensemble; et

- \* susciter un niveau élevé de communication et de coopération au sein des divisions et du personnel de l'organisme.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Alan Nymark, vice-président exécutif et chef des opérations, au (613) 995-9605.

### **Développement**

- \* Faire connaître le Canada comme un pays propice aux investissements, particulièrement en ce qui concerne la compétitivité internationale des industries et des entreprises canadiennes;
- \* concevoir et coordonner des activités fédérales visant le développement de l'investissement, et communiquer les messages et les thèmes de l'organisme à certains types d'auditoire; et
- \* aider les entreprises canadiennes à répondre à leurs besoins en matière d'investissement (p. ex., la formation d'alliances stratégiques).

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Jon Church, vice-président, Division du développement de l'investissement, au (613) 995-9455.

### **Recherche et Politiques**

- \* Jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration interministérielle du programme économique fédéral, plus particulièrement dans les prises de position du Canada face à des questions fondamentales en matière d'investissement;
- \* analyser et surveiller les tendances des investissements au Canada et à l'étranger, et étudier l'évolution des attitudes des sociétés face à la mondialisation, à la rationalisation, à la R-D, etc.; et
- \* susciter chez les Canadiens intéressés une meilleure compréhension des questions liées aux investissements (p. ex., les fusions et les acquisitions, les investissements étrangers et la R-D).

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec David Husband, conseiller principal en matière de politiques, Division de la recherche et des politiques sur l'investissement, au (613) 992-3847.

**Examen**

- \* Procéder à l'examen des investissements de façon équitable et rapide tout en offrant au ministre responsable d'Investissement Canada un avis éclairé et cohérent sur les mérites de chacun; et
- \* mieux faire comprendre au public l'utilité et l'efficacité du processus d'examen des investissements étrangers.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Gordon Dewhirst, vice-président, Division de l'examen des investissements, au (613) 995-9456.

**1.5. Résultats escomptés**

Investissement Canada doit maintenant passer des priorités aux réalisations concrètes. Dans cette perspective, nous prévoyons obtenir les résultats suivants:

- \* montrer de façon concrète au public que nous possédons un niveau élevé de compétences et de connaissances en ce qui concerne les activités dans le secteur de l'investissement et les attitudes des sociétés;
- \* établir des relations de travail plus efficaces avec le monde des affaires et avec les provinces;
- \* accroître la compréhension du public vis-à-vis du rôle d'Investissement Canada et de ses activités, notamment le processus d'examen des investissements;
- \* mieux sensibiliser le public à l'importance des investissements sur le bien-être économique du Canada;
- \* attirer davantage d'investissements étrangers complètement nouveaux au Canada;
- \* accorder aux entreprises canadiennes un meilleur accès aux investissements étrangers;
- \* élaborer un programme interministériel de développement de l'investissement et un cycle de planification en se basant sur le programme « Horizon : le monde »;
- \* réunir de meilleures informations sur les candidats industriels susceptibles d'investir au Canada, y compris les possibilités sur le plan des alliances stratégiques;

- \* procéder à un examen quinquennal des activités d'Investissement Canada;
- \* mieux faire saisir l'incidence de la mondialisation sur les politiques et les tendances en matière d'investissement;
- \* jouer un rôle déterminant dans l'élaboration de politiques nationales et internationales en matière d'investissement dans le cadre du GATT, de l'OCDE et d'autres instruments;
- \* rationaliser le processus d'examen des investissements étrangers;
- \* mener à bien un examen des banques de données sur l'investissement dont dispose l'organisme, selon les besoins de toutes les divisions; et
- \* mettre sur pied des activités bien coordonnées et complémentaires destinées au personnel.

## 2. Priorités et objectifs des groupes

### 2.1 Promotion de l'investissement

- \* Élaborer une stratégie fédérale interministérielle s'étalant sur cinq ans qui vise la promotion de l'investissement;
- \* assumer le rôle de chef de file dans la mise en œuvre du programme de développement de l'investissement;
- \* créer des relations de travail plus étroites avec les provinces en matière de développement de l'investissement (p. ex., par le biais d'ateliers conjoints portant sur les activités de promotion de l'investissement et les approches à adopter à ce chapitre);
- \* élaborer des programmes plus uniformes au regard des États-Unis et des pays de la ceinture du Pacifique; et
- \* accroître l'expertise d'Investissement Canada dans le domaine des alliances stratégiques et faire la promotion de cette activité.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Micheal Kelly, directeur du Groupe de la promotion de l'investissement, au (613) 992-4916.

### 2.2 Prospection de l'investissement

- \* Consolider les projets mis en action au cours de l'exercice financier précédent et tirer parti de ces initiatives;
- \* attirer des investissements dans les domaines prioritaires tels que la biotechnologie, les technologies de l'information (y compris l'optoélectronique, l'intelligence artificielle et les logiciels), les technologies appliquées à l'environnement et le matériel perfectionné; et
- \* aider les entreprises canadiennes œuvrant dans les secteurs prioritaires à accéder aux investissements étrangers.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Chummer Farina, directeur du Groupe de la prospection de l'investissement, au (613) 995-0306.

### 2.3 Services aux investisseurs

- \* Fournir aux investisseurs potentiels des services d'informations et de conseils qui soient professionnels et de grande qualité; et
- \* aider les filiales étrangères établies au Canada à tirer le meilleur parti possible des occasions de réinvestissement.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le directeur du Groupe des services aux investisseurs, au (613) 996-7874.

### 2.4 Politiques sur l'investissement

- \* Maintenir le rôle d'Investissement Canada en tant que principal responsable de la formulation des prises de position du gouvernement à l'égard des politiques internationales en matière d'investissement, l'accent étant principalement mis sur les négociations multilatérales sur le commerce qui se tiennent en Uruguay dans le cadre des activités du GATT, ainsi que sur les négociations au sein de l'OCDE;
- \* surveiller et analyser l'élaboration de politiques liées aux investissements, particulièrement aux États-Unis, en Europe et au Japon;
- \* veiller à ce que le ministre responsable d'Investissement Canada et les cadres supérieurs de l'organisme reçoivent des conseils opportuns sur les stratégies et priorités du gouvernement fédéral qui influent sur les politiques portant sur l'investissement en général, et sur Investissement Canada en particulier; et
- \* coordonner la mise en place de relations plus étroites entre Investissement Canada et les provinces.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Emmy Verdun, directrice intérimaire du Groupe des politiques sur l'investissement, au (613) 995-9603.

### 2.5 Recherche sur l'investissement

- \* Augmenter les connaissances d'Investissement Canada relativement aux tendances des investissements à l'échelle nationale et internationale, et à l'évolution apparente des

attitudes des sociétés dans un milieu global en constant changement;

- \* gérer efficacement les deux principaux projets de recherche externes portant sur les fusions et les acquisitions, ainsi que sur la propriété étrangère et la R-D (y compris les étapes de la recherche, de l'organisation de conférences à ce sujet et de la publication des résultats);
- \* établir des liens solides avec les milieux de la recherche sur l'investissement au sein des universités et du gouvernement et, par conséquent, contribuer à améliorer les connaissances des Canadiens sur les questions qui traitent d'investissement; et
- \* maintenir et analyser diverses bases de données portant sur les activités dans le secteur de l'investissement, puis s'assurer qu'Investissement Canada y a accès.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec John Knubley, directeur du Groupe de la recherche sur l'investissement, au (613) 995-7077.

## 2.6 Examen

- \* Gérer et mener efficacement l'actuel processus d'examen des investissements étrangers;
- \* rationaliser ce processus d'examen (c.-à-d. examiner les méthodes utilisées pour effectuer les examens de routine, déterminer rapidement les dossiers qui seront délicats, examiner les marches à suivre et les lignes directrices en matière de suivi, élaborer des lignes directrices destinées aux investisseurs et aux conseillers en vue d'encourager la présentation de demandes d'examen détaillées);
- \* concevoir des façons plus efficaces de rendre publics les résultats du processus d'examen et les justifications sous-tendant les décisions; et
- \* modifier la conception de la base de données NRIS de façon à en accroître l'utilité pour l'organisme et le public.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Peter Caskey, directeur du Groupe des industries des services, de la construction et des activités culturelles, au (613) 992-4843, ou avec Chuck Byron, directeur du Groupe des industries manufacturières et de l'exploitation des richesses naturelles, au (613) 996-2729.

### 3. Priorités et objectifs en matière d'administration et de gestion

Investissement Canada se fixe comme objectif d'ensemble d'assurer l'orientation, le contrôle et le soutien opérationnel de sa gestion tout en offrant des services d'appui internes qui soient rentables.

#### 3.1 Services généraux

- \* Offrir des services administratifs conformes aux politiques gouvernementales (terminer l'implantation des systèmes centraux récemment installés et l'élaboration du guide de politiques de l'organisme);
- \* améliorer les pratiques financières de l'organisme, maintenir le cadre financier servant à la gestion des budgets de fonctionnement et accroître la délégation des responsabilités et des pouvoirs financiers aux gestionnaires des centres de responsabilité (y compris leur formation en gestion financière complexe, qui serait autrement dévolue aux centres de responsabilité);
- \* assurer à la direction des services sur le plan du personnel dans le contexte du programme Fonction publique 2000 et du Plan pluriannuel des ressources humaines, puis mettre encore plus l'accent sur la formation et le perfectionnement des employés; et
- \* offrir un soutien en gestion de l'information (p. ex., la bureautique et la convivialité des systèmes de l'organisme, ainsi que la transition aux ordinateurs personnels).

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Ted Hitsman, directeur de la Division des services généraux, au (613) 995-3452.

#### 3.2 Communications

- \* Élaborer des stratégies, des services et des produits de communication en vue de sensibiliser les Canadiens à l'importance des investissements étrangers pour le pays, ainsi qu'au rôle et au mandat d'Investissement Canada;
- \* aider à accroître la compréhension des Canadiens relativement à la dynamique des milieux d'investissement

internationaux, y compris au sujet des questions comme les fusions et les acquisitions;

- \* diriger, de concert avec d'autres ministères, les activités de diffusion de messages fédéraux coordonnés traitant de questions liées aux investissements; et
- \* accroître la visibilité internationale du Canada comme un pays propice aux investissements.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Carol Racine, directrice du Groupe des communications, au (613) 995-4128.

### 3.3 Centre d'information

- \* Continuer à trouver et à diffuser les informations nécessaires pour soutenir les diverses activités d'Investissement Canada;
- \* faire connaître les diverses sources d'information disponibles, particulièrement les bases de données;
- \* faire connaître les renseignements disponibles à l'aide de l'électronique (en collaboration avec la Division des services généraux), en insistant sur la convivialité; et
- \* contribuer de façon notable à la coordination de toutes les ressources d'information disponibles à Investissement Canada.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Camrose Burdon, gestionnaire du Centre d'information, au (613) 995-2422.

### 3.4 Secrétaire générale

- \* Offrir aux parties intéressées des conseils de nature juridique et des directives quant à l'application et à l'interprétation de la Loi sur Investissement Canada et du règlement s'y rapportant;
- \* assurer l'attestation rapide de tous les avis et de toutes les demandes d'examen soumises par les investisseurs conformément à la Loi sur Investissement Canada;

- \* coordonner les demandes reçues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels;
- \* vérifier les investissements qui ont fait l'objet d'un examen et apporter son aide au suivi de ceux-ci, afin de déterminer si les investisseurs ont respecté leurs engagements envers Investissement Canada et de s'assurer qu'ils se conforment à la Loi;
- \* préparer les avis du ministre responsable d'Investissement Canada sur des questions soumises par les investisseurs;
- \* répondre aux demandes de mise en œuvre anticipée et conseiller le ministre responsable de l'organisme à ce sujet; et
- \* renforcer la prestation de de ces services (en terminant l'élaboration d'un guide de politiques et de marches à suivre sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, en mettant à jour la banque de données des avis, en évaluant de façon continue le rôle de conseiller juridique, et en maintenant des contacts réguliers avec les services juridiques d'autres ministères et avec le Barreau).

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Pierre Legault, secrétaire générale, au (613) 995-9260.

